

Nombre de membres

n° 25 34

En exercice : 11

Présents : 9

Procuration : 0

Ayant pris part au vote : 9

VILLE DE LANNEMEZAN
CAISSE DES ECOLES



DELIBERATION

L'an deux mille vingt-cinq et le jeudi 6 novembre 2025 à 19 heures, les membres du Comité de Gestion se sont réunis dans une salle de l'école du Guérissa, à Lannemezan, sous la présidence de Robert MONZANI, Président Délégué,

Présents : Bernard PLANO, Président ; Robert MONZANI, Vice-Président ; Carine VIDAL, Maire-Adjointe ; Jean-Marie DA BENTA, Maire-Adjoint ; Pascal AUDIC, conseiller municipal ; Isabelle KRAKOWIAK, représentante du préfet ; Armelle ASTRUC, Directrice du groupe scolaire du Guérissa ; Adeline RADO, représentante des parents d'élèves du groupe scolaire du Guérissa ; Alexandre BONNET, représentant des parents d'élèves du groupe scolaire de Las Moulis

Absents excusés : Emmanuelle RIQUELME, représentante des parents d'élèves du groupe scolaire des Bourtoulets ; Joël MANO, Conseiller municipal ;

OBJET : MISE A DISPOSITION D'UN AGENT AU CENTRE DE LOISIRS POUR LE PERISCOLAIRE

Considérant la délibération 2518 qui prévoit la mise à disposition d'un agent pour le centre de loisirs selon les conditions suivantes :

- du 1er septembre au 31 août de l'année suivante
- dix heures en présence devant les enfants le mercredi ; trois heures vingt de préparation par semaine pendant trente-six semaines sur l'année scolaire 2025-2026 ; 88h00 pour les vacances scolaires d'octobre et février

Avec la mise en place des petits déjeuners, action gérée par cet agent, Monsieur le Président Délégué demande aux membres du Comité de Gestion :

- de modifier le taux horaire par semaine et de le passer à 1h00
- de signer l'avenant à la convention en cours

LE COMITE DE GESTION,

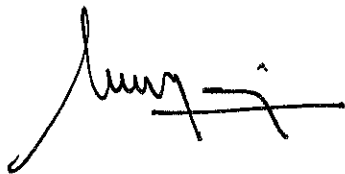
Le Président Délégué entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

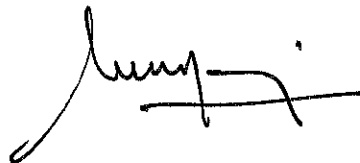
De modifier le taux horaire par semaine et de le passer à 1h00

De signer l'avenant à la convention en cours

Le Président Délégué
Robert MONZANI



Le Président
Bernard PLANO
Pour le Président et par délégation
Le Président Délégué
Robert MONZANI



Certifié,
Transmis le : 7 novembre 2025
Affiché le : le 7 novembre 2025

